

nariques divisent encore plus profondément entre elles deux civilisations différentes de celles que nous avons vues divisées par les Alpes Juliennes. Les Alpes Dynariques séparent encore aujourd'hui le monde occidental du monde balkanique, de même qu'elles avaient autrefois marqué la frontière entre Rome et Byzance.

L'histoire, comme nous le disions tantôt, éclaire et confirme la vérité géographique pour les hésitants.

III.

L'histoire ! Un contradicteur objectera que l'histoire ne compte pas ; que la possession historique, aussi bien dans le passé que dans le présent, a été le résultat de violences ; que les nations sont ce qu'elles sont et non ce qu'elles furent, et qu'enfin nous combattons aujourd'hui pour le droit national contre le droit d'Etat, le *Staatsrecht* historique et dynastique du fameux Congrès de Vienne de 1815. C'est vrai. Mais il convient de ne pas confondre des choses différentes. Le droit hypothétique qui, à l'avis de quelques uns, naît de la possession historique, ne doit pas être confondu avec l'histoire elle-même, aux sources de laquelle on puise l'expérience et l'enseignement.

Si nous invoquons, pour soutenir le droit de l'Italie à la maîtrise de l'Adriatique, la domination plusieurs fois séculaire exercée sur cette mer par Rome et par Venise, c'est que les conséquences de ce fait historique qui durent toujours — quoi qu'on ait tenté, dans un passé récent, pour les annuler — confirment non seulement le droit en question, mais servent encore, par leur persistance même, à démontrer une nécessité réelle : le retour de la Dalmatie à l'Italie. La Dalmatie doit donc revenir à l'Italie non pas tant à cause de la domina-